



Commune de MORTROUX

Compte-rendu
Séance du 3 mai 2018

Le Conseil Municipal de Mortroux s'est réuni le trois mai deux mil dix-huit à la Mairie à vingt heures quinze minutes, selon convocation du 27/04/2018 en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Mr Guy Marsaleix.

Monsieur MERCIER Stéphane a été désigné secrétaire de séance.

Présents :

Messieurs Marsaleix Guy, Meignat Emmanuel, Poissonnier Franck, Hémerly Dominique, Mercier Stéphane et Mesdames, Diaz Florence, Aujean Angéline,

Pouvoirs : *Mme Poirier Eliane a donné pouvoir à Mr Marsaleix Guy*

Mme Conilleau Véronique a donné pouvoir à Mr Meignat Emmanuel

Absents :

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 30 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DE POUVOIRS

- **Décision n° 2018-004** en date du 3 avril 2018 portant sur la signature d'un devis pour les travaux de voirie de la Route de Longchaume par la société COLAS SUD OUEST d'un montant de 16 456.50 € HT soit 19 747.80 € TTC
- **Décision n° 2018-005** en date du 10 avril 2018 portant sur la signature d'un devis pour la fabrication et la pose d'un garde-corps pour l'accès handicapé du bâtiment de la Mairie par la société SARL LEGAYE d'un montant de 3 240.00 € HT soit 3 888.00 € TTC
- **Décision n° 2018-006** en date du 19 avril 2018 portant sur la signature d'un devis pour le passage de caméra et le curage du réseau d'assainissement en vue des travaux d'aménagement du Bourg par la société JM VIDEOS SERVICES d'un montant de 6 115.00 € HT soit 7 338.00 € TTC
- **Décision n° 2018-007** en date du 25 avril 2018 portant sur la signature d'un devis pour le relevé topographique en vue des travaux d'aménagement du Bourg par la société SAS TOPOLIM d'un montant de 1 843.10 € HT soit 2 211.72 € TTC

2018-026

VENTE IMMEUBLE MAYETON 5 RUE DES ECOLES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide

- D'autoriser Mr le Maire à signer le compromis de vente pour un montant de 70 000 € FAI soit 64 000 € Net vendeur.

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20 h 30,
A Mortroux, le 7 Mai 2018.